

Planning des samedis de permanence du Secrétariat de Mairie

Les samedis de permanence du secrétariat de Mairie seront assurées aux dates suivantes de 09h00 à 12h00 :

- **septembre : 10/09 – 24/09**
- **octobre : 08/10 – 22/10**
- **novembre : 05/11 – 19/11**

Permanence du Maire : les samedis matin sur rendez-vous

En dehors de ces créneaux, merci de prendre préalablement contact par téléphone au 04.79.65.73.05, ou par courriel mairie@corbel.fr